

## Communiqué de Presse du 12 février 2006



Madame, Monsieur,

Chaque jeune qui commence à fumer perd cinq années d'espérance de vie. Ce qui motive un adolescent ou une adolescente à tomber dans le tabagisme est la pression de ses pairs. Cette pression est alimentée par la représentation publique de l'acte de fumer et la mythologie qui entoure cet acte. Le but de la publicité pour le tabac est primordialement d'alimenter cette représentation et cette mythologie dans un sens propre à séduire les adolescents qui hésitent encore à commencer à fumer, à rassurer ceux qui fument qu'ils ont fait le bon choix, et à dissuader ceux qui envisagent déjà d'arrêter.

Dans ce contexte, l'affiche de Black Movie, qui est placardée sur les panneaux d'affichage de Genève, est particulièrement malvenue. La représentation d'une jeune fille, fumant dans un lit, avec une forte suggestion sexuelle, a un pouvoir de séduction indéniable auprès des adolescentes et adolescents, et elle alimente la mythologie qui entoure ce produit chez les jeunes. Cette image a de fortes chances d'être comprise comme une légitimation du tabagisme précoce. Cette légitimation passe d'autant mieux qu'elle émane des milieux artistiques du cinéma, qui ont justement pour valeurs le questionnement, voire la remise en

cause, du fonctionnement de la société et des idées établies, et le défi de toute forme d'autorité (parentale, éducative, gouvernementale). Ces valeurs sont nécessaires, voire essentielles, dans une société démocratique. Elles sont hélas trop souvent détournées à des fins tout autres que l'expression artistique, notamment à des fins commerciales de placement de produits à l'insu du spectateur, profitant de son attention captive. L'industrie du tabac a très bien compris cette opportunité et utilise depuis longtemps le cinéma comme plateforme privilégiée pour le marketing de ses produits. Dans les quinze dernières années, on assiste à une très forte recrudescence du nombre de scènes où l'on fume dans les films. En fait, on fume aujourd'hui dans les films autant, voir plus, que dans les années 1950, alors que la prévalence du tabagisme a diminué de plus de la moitié dans la population.

Genève s'est dotée d'une loi interdisant l'affichage de publicités pour le tabac sur la voie publique ou visible du domaine public. La motivation de cette loi est la protection de la santé publique, motivation dont le Tribunal Fédéral dit qu'elle "constitue sans aucun doute un objectif d'intérêt public qui justifie la limitation de droits fondamentaux, tels que la liberté économique." D'autre part, le Canton de Genève est engagée dans la prévention du tabagisme, à laquelle elle consacre des moyens importants.

Le festival Black Movie bénéficie lui aussi de subventions importantes de l'État. C'est donc une médiocre utilisation des fonds publics lorsqu'une partie de cet argent est utilisée pour défaire ce que l'autre partie sert à faire. Pour remédier à ce problème, il pourrait être demandé aux bénéficiaires de subventions de signer un code de déontologie, dont un volet concernerait la promotion du tabac. Par exemple, ce code pourrait s'inspirer de la Charte "Pages sans fumées" conclue entre le gouvernement français et la presse féminine de ce pays. Cette charte se décline en quatre points, que toutes publications signataires s'engagent à respecter, et qui sont, dans la pratique, très bien respectées :

1. Eviter de montrer des personnes en train de fumer
2. Ne pas faire référence aux plaisirs de la cigarette
3. Favoriser l'information des lecteurs sur les risques liés au tabagisme
4. Refuser toute association directe ou indirecte avec l'industrie du tabac.

Une telle charte permettrait d'éviter une bourde telle que celle de l'affiche de Black Movie. Elle devrait permettre une utilisation des fonds public plus cohérente, ce qui n'est pas un vain objectif en cette période où les caisses de l'État ne débordent pas.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions d'agréer nos très cordiales salutations.



**Jean-Luc Forni**  
Président du CIPRET-Genève

**Dr Jean-Charles Rielle,**  
Médecin responsable du CIPRET-Genève  
Natel 078 892 35 61

**Pascal Diethelm**  
Président D'OxyGenève  
Natel 079 507 98 02